

44. Quels sont ceux qu'excuse la charité?

Ce sont : 1^o les personnes qui, sans y être tenues par devoir, ont de graves raisons de rester auprès d'un malade ; 2^o celles qui ont à secourir le prochain dans une grande calamité ; par exemple, dans une inondation, un incendie ; 3^o celles qui ont l'espoir d'empêcher par leur présence des fautes graves ; par exemple, une querelle, une rixe, un duel, un vol, etc.

45. Quels sont ceux qu'excuse la coutume?

Ce sont les personnes qui, selon l'usage du pays, ne peuvent sortir de chez elles sans exciter l'étonnement : par exemple, les veuves là où elles ne sortent pas pendant le mois qui suit la mort de leur mari ; ou sans être embarrassées de leur présence à l'église : par exemple, les fiancés dont on doit annoncer le mariage.

46. Que convient-il de faire quand on manque la messe pour des raisons légitimes?

Il est bon d'y suppléer, si on le peut, par des prières et d'autres œuvres de piété, bien qu'on n'y soit pas obligé.

4. Œuvres de conseil à pratiquer le dimanche.

47. Quelles sont les œuvres de conseil que recommande l'Église pour bien sanctifier le dimanche?

Elle recommande l'assistance aux Vêpres, au salut du très saint Sacrement et aux instructions, ainsi que les lectures pieuses et les œuvres de charité.

48. Quelques-unes de ces œuvres ne sont-elles pas quelquefois obligatoires?

Oui, mais indirectement et par accident, pour prévenir le péché ou le scandale, ou pour remplir une obligation.

Ainsi on ne serait pas exempt de toute faute si, en manquant sans raison les Vêpres, on passait son temps dans l'oisiveté et si on s'exposait à la tentation et au péril de pécher ; de même, si on scandalisait le prochain, dans les pays où l'usage des Vêpres est en vigueur.

C'est aussi une obligation d'assister aux catéchismes ou aux instructions, pour celui qui ignore les vérités de la foi et qui n'a pas d'autre moyen de les apprendre.

CHAPITRE XVI

QUATRIÈME COMMANDEMENT

Honore ton père et ta mère, afin que tu vives longtemps sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.

Tes père et mère honoreras,
Afin de vivre longuement.

Objet du quatrième commandement.

1. Le quatrième commandement nous ordonne-t-il seulement d'honorer nos père et mère?

Il nous ordonne en même temps d'honorer tous nos supérieurs. Le mot *père*, dans la sainte Écriture, s'étend à tous ceux qui ont autorité sur nous.

2. Ce commandement n'a-t-il pour objet que les devoirs des inférieurs envers les supérieurs?

C'est là son objet direct ; mais il a aussi pour objet indirect les devoirs des supérieurs envers les inférieurs, par la raison que si les supérieurs ont le droit d'être bien obéis, ils ont par là même le devoir de bien commander.

ARTICLE I. — DEVOIRS DES INFÉRIEURS ENVERS LES SUPÉRIEURS

3. De qui tout supérieur légitime tient-il la place?

De Dieu même, qui l'a établi sur ses inférieurs. « C'est pourquoi, dit saint Paul, celui qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu. »

4. Les inférieurs doivent-ils obéir à des supérieurs méchants ou injustes?

Quels que soient les fautes ou les défauts personnels des supérieurs, les inférieurs doivent leur obéir ; car, dans la personne des supérieurs, c'est Dieu, de qui émane toute autorité, qu'ils doivent respecter et aimer, c'est à Dieu qu'ils doivent obéir.

1. Devoirs des enfants.

5. Pourquoi Dieu s'est-il servi du mot *honorer*, pour marquer les devoirs des enfants envers leurs parents?

Parce que ce mot comprend tous les devoirs de la piété filiale, savoir : l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance.

6. Les devoirs d'amour, de respect, d'obéissance et d'assistance envers les parents, s'imposent-ils d'une manière grave à la conscience?

En soi, ils obligent d'une manière grave, et les péchés qui leur sont opposés sont mortels de leur nature. Si la matière est légère, il n'y a que faute vénielle.

7. Quels sont les devoirs des enfants à l'égard des parents autres que leurs père et mère?

Toute proportion gardée, ce sont les mêmes qu'envers leurs père et mère.

8. Qu'est-ce qu'*aimer* ses parents?

C'est avoir pour eux un attachement sincère, qui nous rende sensibles à leurs biens et à leurs maux, et qui nous porte à leur souhaiter et à leur faire tout le bien que nous pouvons.

9. Pourquoi devons-nous aimer nos parents d'un amour spécial?

Parce que c'est à nos parents, après Dieu, que nous sommes redevables de l'existence et d'innombrables bienfaits.

10. Comment pèche-t-on contre l'amour dû aux parents?

On pèche contre cet amour : 1^o si on ne leur donne aucune marque d'affection ; 2^o lorsqu'on révèle leurs défauts ou qu'on les calomnie ; 3^o lorsque, sans une juste raison, on les irrite ou qu'on leur cause une grande tristesse ; 4^o lorsqu'on leur souhaite du mal.

11. Qu'est-ce que *respecter* ses parents?

C'est avoir pour eux intérieurement des sentiments d'estime et de vénération, et extérieurement des paroles et une conduite pleines de respect et de déférence.

12. Pourquoi devons-nous respecter nos parents?

Parce qu'ils sont auprès de nous les représentants de la majesté divine.

13. Comment pèche-t-on contre le respect dû aux parents?

On pèche contre ce respect : 1^o lorsqu'on les menace ou qu'on les frappe ; 2^o lorsqu'on les insulte ou qu'on les tourne en dérision ; 3^o lorsqu'on rougit d'eux à cause de leur pauvreté ; 4^o lorsqu'on les reprend avec hauteur et amertume.

14. Qu'est-ce qu'*obéir* à ses parents?

C'est faire tout ce qu'ils commandent de licite et d'honnête, en ce qui concerne les bonnes mœurs, le salut de l'âme et le gouvernement de la famille.

15. Pourquoi devons-nous obéir à nos parents?

Parce qu'ils tiennent auprès de nous la place de Dieu, qui les a chargés de nous conduire.

16. Comment devons-nous obéir à nos parents?

Comme à Dieu lui-même, c'est-à-dire promptement, exactement, sans murmure et même avec joie.

17. Comment pèche-t-on contre l'obéissance due aux parents?

On pèche contre cette obéissance : 1^o lorsque, malgré leur défense, on s'expose à de graves occasions de pécher ; 2^o lorsque, méprisant leurs ordres, on refuse d'observer les commandements de Dieu ou de l'Église ; 3^o lorsqu'on néglige de se préparer à la carrière qu'ils nous destinent ; 4^o lorsqu'on ne veut pas faire ce qu'ils commandent pour le bon gouvernement et la paix de la famille.

18. Qu'est-ce qui excuse les enfants de faute grave dans leur désobéissance envers leurs parents?

L'inadvertance, le défaut de délibération, ou encore la légèreté de la matière.

En outre, ils ne pèchent pas contre le devoir rigoureux d'obéissance, si les parents ne paraissent pas donner des ordres stricts, mais seulement vouloir persuader, exhorter ou exprimer leur sentiment.

19. Y a-t-il des cas où les enfants doivent refuser d'obéir à leurs parents?

Oui. C'est : 1^o lorsque les parents commandent quelque chose de formellement contraire aux commandements de Dieu et de l'Église ; 2^o lorsqu'ils s'opposent sans raison à la vocation, car dans le choix d'un état les enfants sont indépendants de leurs parents.

20. Ne peut-on pas en certains cas obéir aux parents lors même que ce qu'ils commandent est défendu?

Oui, s'il s'agit de certains préceptes positifs de l'Église, qui n'obligent point quand leur observance entraîne de graves inconvénients ; comme la loi de l'abstinence, de l'abstention des œuvres serviles le dimanche, etc. Mais dans ces cas, il conviendra, pour plus de sûreté, de prendre l'avis du confesseur.

21. Que doivent faire les enfants, lorsqu'ils sont obligés de désobéir à leurs parents pour obéir à Dieu ?

1^o S'il s'agit d'un ordre contraire à la loi divine, ils doivent témoigner dans leur résistance le plus profond respect à leurs parents, et leur rendre une exacte obéissance dans tout le reste.

2^o S'il s'agit du choix d'un état de vie, ils ne doivent rien faire sans leur avoir demandé conseil et sans s'être efforcés de leur faire trouver bon le parti qu'ils embrassent. Toutefois, quand il s'agit de la vocation religieuse, il peut être opportun de ne point la manifester aux parents et de s'en tenir aux conseils d'un directeur spirituel, prudent et éclairé.

22. Qu'est-ce qu'*assister* ses parents ?

C'est les secourir de bon cœur dans toutes leurs nécessités corporelles et spirituelles.

23. Pourquoi devons-nous assister nos parents ?

Parce que la justice et la reconnaissance nous en font une obligation. Nous ne pourrions jamais leur rendre qu'une partie de ce que nous avons reçu d'eux.

24. Comment pêche-t-on contre ce devoir ?

On pêche contre ce devoir : 1^o lorsqu'on les délaisse dans leur misère ; 2^o lorsqu'on les empêche injustement de faire leur testament ; 3^o lorsqu'on néglige de leur faire recevoir les derniers sacrements ; 4^o lorsqu'on n'exécute pas leurs dernières volontés.

25. Quelle est la récompense promise à la piété filiale ?

C'est une vie longue et heureuse. Dieu a promis une telle faveur, pour nous faire mieux comprendre combien sont importants et sacrés nos devoirs envers ceux qui sont à notre égard les représentants naturels de son autorité ; et il menace de sa malédiction ceux qui les violent.

2. Devoirs des élèves.

26. Quels sont les devoirs des élèves envers leurs maîtres ?

Les élèves doivent à leurs maîtres : le respect, l'amour, la docilité et la reconnaissance.

27. Quelle est la raison de ces devoirs ?

1^o Les maîtres, en nous instruisant des sciences humaines ou de la religion, sont les organes de la Sagesse et de la Vérité éternelle. Nous devons donc écouter nos maîtres avec attention et respect, comme si Jésus-Christ lui-même nous parlait par leur bouche.

2^o Les maîtres tiennent la place des parents, qui leur ont délégué leur autorité. Les disciples doivent donc à leurs maîtres le respect, l'amour, la docilité et la reconnaissance qu'ils auraient pour leurs parents, si ceux-ci prenaient eux-mêmes soin de leur éducation et s'occupaient à les former à la science et à la vertu.

28. Comment les élèves pêchent-ils contre ces devoirs ?

Ils pêchent contre ces devoirs, plus ou moins gravement : 1^o lorsqu'ils tournent leurs maîtres en ridicule, disent du mal d'eux, les irritent, leur causent de la peine ou du chagrin ; 2^o lorsque, désobéissant à leurs maîtres, ils sont inappliqués, paresseux, et perdent un temps notable dans la dissipation et les amusements.

3. Devoirs des serviteurs.

29. Quels sont les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres ?

Les serviteurs doivent à leurs maîtres : le respect, l'obéissance en tout ce qui concerne leur service et les bonnes mœurs, et la fidélité.

30. Comment les serviteurs pêchent-ils contre ces devoirs ?

Ils pêchent contre ces devoirs lorsqu'ils révèlent leurs défauts secrets, qu'ils murmurent contre les ordres donnés, qu'ils trompent dans leur service ou causent volontairement quelque dommage à leurs maîtres.

31. Qu'est-ce qui doit porter les serviteurs chrétiens à remplir volontiers les obligations de leur état ?

C'est la pensée qu'ils sont les disciples de celui qui a dit : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. »

4. Devoirs des citoyens.

32. Quels sont les devoirs des citoyens ?

Les citoyens doivent : 1^o aimer la patrie, parce que la patrie est comme un corps vivant qui subsiste à travers les siècles et dont tous les membres sont unis par des liens sacrés ; 2^o respecter les dépositaires de l'autorité sociale, parce que tout pouvoir légitime vient de Dieu ; 3^o prier pour eux, afin que Dieu leur donne les grâces pour bien gouverner ; 4^o obéir aux lois qui sont édictées par la puissance publique, voulue de Dieu, pour assurer le bien public ; 5^o contribuer aux charges de l'État ; 6^o exercer consciencieusement leurs droits politiques.

33. Dans quel cas devrait-on refuser l'obéissance à l'autorité civile?

Dans le cas où l'autorité civile exigerait quelque chose de contraire à la loi divine ou à la conscience.

34. Comment les citoyens doivent-ils exercer leurs droits politiques?

Ils doivent les exercer consciencieusement. Là où les citoyens ont le droit de suffrage, ils doivent, dans le choix des candidats, faire abstraction de leurs intérêts particuliers, de leurs préférences et de leurs convenances personnelles, pour ne se préoccuper que des intérêts supérieurs de la religion et de la patrie.

S'abstenir de voter sans raison légitime, ou ne pas voter pour des hommes honnêtes, capables, amis de la religion ou tout au moins qui ne soient pas hostiles à la religion, est en soi une faute grave, à cause surtout des conséquences désastreuses qu'elle entraîne.

5. Devoirs des fidèles.

35. Quels sont les devoirs des fidèles envers les supérieurs ecclésiastiques?

Les fidèles doivent aux supérieurs ecclésiastiques : l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance.

36. Quelle est la raison de ces devoirs?

C'est que les supérieurs ecclésiastiques sont pour les fidèles, dans l'ordre spirituel, ce que sont les parents pour les enfants dans l'ordre temporel.

37. Quels sont les supérieurs ecclésiastiques à qui les fidèles doivent spécialement l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance?

Ce sont : 1^o le Pape, chef universel de l'Église ; 2^o l'évêque du diocèse ; 3^o le curé de la paroisse et ses auxiliaires.

38. Comment les fidèles pèchent-ils contre les supérieurs ecclésiastiques?

Ils pèchent : 1^o lorsqu'ils manquent à l'amour, au respect, à l'obéissance, à l'assistance qu'ils leur doivent ; 2^o lorsque par des railleries, des médisances ou des calomnies, ils empêchent un supérieur ecclésiastique de faire le bien qu'il pourrait faire. Dans ce dernier cas, il y a péché non seulement contre la religion, mais aussi contre la justice.

ARTICLE II. — DEVOIRS DES SUPÉRIEURS ENVERS LES INFÉRIEURS

39. De qui les supérieurs tiennent-ils la place à l'égard des inférieurs?

Ils tiennent la place de Dieu. Il suit de là que les supérieurs sont établis par la Providence pour procurer le bien de ceux qui leur sont soumis, et qu'ils doivent gouverner selon la volonté de Dieu et l'esprit de l'Évangile.

1. Devoirs des parents.

40. Quels sont les devoirs des parents envers leurs enfants?

Les parents doivent à leurs enfants l'amour et l'éducation.

41. Comment les parents doivent-ils aimer leurs enfants?

L'amour que les parents doivent aux enfants doit être : 1^o *réglé*, c'est-à-dire conforme au devoir, sans molle condescendance, tenant toujours les enfants dans les termes du respect et de l'obéissance ; 2^o *impartial*, c'est-à-dire se partageant également sur tous les enfants, et n'en favorisant aucun sans juste raison ; 3^o *supernaturel*, c'est-à-dire fondé sur la charité chrétienne, qui rapporte tout à Dieu et au vrai bien de ceux qu'on aime.

42. En quoi consiste l'éducation que les parents doivent à leurs enfants?

L'éducation que les parents doivent aux enfants consiste à prendre d'eux le plus grand soin, au double point de vue de la vie corporelle et de la vie spirituelle, c'est-à-dire à leur procurer l'éducation *physique* et l'éducation *morale*.

43. Quels sont les devoirs que comprend l'éducation physique?

Les devoirs que comprend l'éducation *physique* sont relatifs : 1^o à la vie et à son entretien : les parents doivent fournir à leurs enfants la nourriture, le logement et les vêtements convenables à leur situation ; 2^o à l'état qu'il faut procurer aux enfants, afin que ceux-ci puissent vivre honnêtement suivant leur condition.

44. Quels sont les devoirs que comprend l'éducation morale?

L'éducation *morale* comprend l'instruction, la vigilance, la correction et le bon exemple.

45. De quoi les parents doivent-ils d'abord instruire leurs enfants?

L'*instruction religieuse* étant la plus importante, les parents doivent de bonne heure donner à leurs enfants les premières notions de la doctrine chrétienne, leur rappeler souvent la pensée de Dieu et leur donner l'habitude de la prière, les envoyer aux catéchismes et aux offices de l'Église.

46. Quelle instruction doivent-ils leur procurer ensuite?

Une *instruction scientifique*, suivant leur condition.

47. S'ils ne peuvent la donner eux-mêmes, que doivent-ils faire?

Ils doivent les placer dans une école.

48. Combien de sortes d'écoles peuvent se présenter au choix des parents?

Trois sortes : 1^o L'école franchement *catholique*, c'est-à-dire celle où les enfants reçoivent, avec l'instruction profane, une

connaissance sérieuse des mystères et des commandements de notre sainte religion, et sont formés avec soin à la vie chrétienne.

2° L'école *hostile*, c'est-à-dire celle où les enfants sont en danger prochain de perdre la foi ou les mœurs, par le fait des maîtres, des livres ou des condisciples.

3° L'école *neutre*, c'est-à-dire celle qui, soustraite par la loi à l'autorité de l'Église, ne tolère aucun enseignement religieux, ni rien qui soit pour ou contre la religion.

49. Quelle école les parents doivent-ils choisir ?

Lorsqu'une école chrétienne existe en face d'une école neutre, les parents doivent, sous peine de faute grave, préférer l'école chrétienne.

A défaut d'une école chrétienne ou lorsqu'un grave inconvénient les empêche d'y envoyer leurs enfants, ils peuvent adopter l'école neutre. Mais alors ils sont tenus de combattre efficacement le danger de perversion qui peut en résulter pour leurs enfants, et de leur assurer une solide instruction religieuse.

Quant à l'école hostile, il y a obligation grave pour les parents de ne pas la laisser fréquenter à leurs enfants, quels que soient les dommages qu'ils aient à subir, quelles que soient les peines qui puissent les atteindre.

50. Quel est le deuxième devoir des parents relativement à l'éducation morale de leurs enfants ?

C'est la *vigilance*. Les parents doivent veiller sur leurs enfants comme sur un dépôt précieux que Dieu leur a confié et dont il leur demandera un compte rigoureux.

En outre, les parents doivent les éloigner de tout ce qui serait de nature à les pervertir et à les corrompre ; comme sont les spectacles dangereux, les lectures et les fréquentations mauvaises.

51. Cette vigilance suffit-elle à l'éducation morale des enfants ?

Non, à une vigilance pleine de sollicitude, les parents doivent joindre la *correction*, comme étant une sanction nécessaire de leur autorité.

52. De quelles fautes les parents doivent-ils surtout corriger leurs enfants ?

Ils doivent les *corriger*, non pour des bagatelles, mais pour des fautes réelles contre les commandements de Dieu ou de l'Église, ou pour des vices grossiers contraires à l'honnêteté.

53. Quel est le principal devoir des parents dans l'œuvre de l'éducation de leurs enfants ?

C'est le *bon exemple*. Les parents doivent servir de modèle à

leurs enfants en toutes choses, pratiquer sous leurs yeux toutes les vertus morales et chrétiennes.

54. Quelles sont les obligations des parents autres que le père et la mère ?

Ce sont, en général, toute proportion gardée, les mêmes que celles du père et de la mère, surtout quand il s'agit d'un tuteur.

2. Devoirs des maîtres envers leurs élèves.

55. Quels sont les devoirs des maîtres envers les élèves ?

Les maîtres doivent : 1° aimer leurs élèves chrétiennement, c'est-à-dire en vue de leur bien et de leur salut éternel ; 2° exercer sur eux une vigilance attentive ; 3° les corriger par des remontrances ou par des punitions, avec une fermeté toute paternelle ; 4° les édifier par une conduite exemplaire et une piété solide ; 5° les instruire avec zèle, méthode et clarté.

3. Devoirs des maîtres envers leurs serviteurs.

56. Quels sont les sentiments qui doivent animer les maîtres envers leurs serviteurs ?

Les maîtres doivent : 1° traiter leurs serviteurs sans hauteur et sans mépris ; 2° avoir pour eux tous les égards qu'inspire la charité chrétienne ; 3° avoir soin de leur salut et ne rien négliger de ce qui peut les détourner du mal et leur inspirer l'amour du bien ; 4° leur payer exactement et ponctuellement leurs gages.

4. Devoirs des supérieurs civils.

57. Quels sont les devoirs des supérieurs civils envers les gouvernés ?

L'État étant une société organisée en vue de la justice et de l'utilité publiques, les dépositaires du pouvoir doivent se consacrer au bien général : 1° en faisant exécuter toutes les lois protectrices des droits des citoyens ; 2° en ne négligeant rien de ce qui peut contribuer à la grandeur et à la prospérité matérielle du pays ; 3° en choisissant pour les emplois publics des hommes intègres et capables ; 4° en faisant respecter les principes de la religion et de la moralité ; 5° en laissant à l'Église la liberté pleine et entière d'accomplir la mission qu'elle a reçue de Jésus-Christ.

5. Devoirs des pasteurs.

58. Quels sont les devoirs des pasteurs envers les fidèles

Les pasteurs doivent : 1° instruire les fidèles des vérités de la foi et de leurs devoirs ; 2° leur administrer les sacrements ; 3° prier fréquemment pour eux et leur apprendre à prier ; 4° leur donner le bon exemple ; 5° les corriger, en combattant les abus et les scandales ; 6° les assister dans leurs nécessités spirituelles et corporelles.

ARTICLE III. — DEVOIRS DES OUVRIERS ET DES PATRONS

59. Les ouvriers et les patrons n'ont-ils pas des devoirs réciproques ?

Les ouvriers et les patrons ont des devoirs mutuels analogues à ceux des serviteurs et des maîtres. Il convient, à notre époque, de leur rappeler ces devoirs, en raison du redoutable conflit qui existe entre la richesse et le prolétariat, entre le capital et le travail.

60. Quelle est la principale cause de ce conflit ?

L'abandon de la foi et la corruption des mœurs ; d'où est résultée, pour une partie importante des classes inférieures, une situation d'infortune et de misère parfois imméritée.

61. Où se trouve le remède à l'antagonisme social ?

Il se trouve dans l'influence sociale de l'Église, laquelle consiste : 1° à pénétrer les esprits des enseignements de l'Évangile ; 2° à faire régner dans les cœurs la justice et la charité ; 3° à faire fleurir parmi les peuples une foule d'institutions éminemment bienfaisantes.

62. Quels sont les devoirs de justice que doivent pratiquer les ouvriers ?

Ils doivent : 1° fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel ils se sont engagés, par contrat libre et conforme à l'équité ; 2° ne point léser le patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; 3° s'abstenir de toute violence dans leurs revendications.

63. Quels sont les devoirs de justice que doivent pratiquer les patrons ?

Ils doivent : 1° donner à chaque ouvrier le salaire qui lui convient ; 2° respecter dans l'ouvrier la dignité de l'homme et du chrétien ; 3° s'interdire tout ce qui pourrait porter atteinte à l'épargne du pauvre ; 4° ne point imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces, ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe ; 5° se préoccuper de leurs intérêts spirituels.

64. Quelles sont les institutions par lesquelles l'Église s'efforce de soulager les travailleurs ?

Ce sont toutes les associations fondées dans un esprit chrétien : confréries, congrégations, ordres religieux de tout genre, qui, à toutes les époques, comme l'histoire l'atteste, ont été si utiles à l'humanité. L'Église a particulièrement favorisé les corporations ouvrières, qui pendant des siècles ont maintenu la concorde et l'harmonie entre les patrons et les ouvriers.

CHAPITRE XVII

CINQUIÈME COMMANDEMENT

Tu ne tueras point.

Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.

1. Que défend le cinquième commandement ?

Il défend d'ôter la vie au prochain ou de se l'ôter à soi-même.

2. Ce commandement défend-il seulement d'ôter la vie du corps ?

Par analogie, il défend aussi d'ôter la vie de l'âme, par le scandale.

3. Quels sont les actes défendus relativement à la vie du corps ?

Ce sont : 1° l'homicide ; 2° le suicide ; 3° le duel ; 4° les actes nuisibles à l'intégrité ou à la santé du corps ; 5° les péchés qui conduisent à l'homicide.

1. L'homicide.

4. Qu'est-ce que l'homicide ?

L'homicide est le meurtre volontaire et injuste d'un homme.

5. Quelle est la gravité de l'homicide ?

L'homicide est un très grand crime : 1° parce qu'il est un attentat contre les droits de Dieu, seul maître de la vie des hommes ; 2° parce qu'il est une injustice irréparable contre la victime, contre sa famille et contre la société.

6. Quelle peine méritent les meurtriers?

Ils méritent le peine de mort. Elle leur est infligée par le code pénal de la plupart des nations.

7. Y a-t-il des cas où l'on peut donner la mort sans être coupable d'homicide?

Oui, quand le droit que chacun a de vivre le cède à un droit supérieur.

8. Quels sont les droits supérieurs au droit de vivre?

Ce sont : 1^o le droit de la société ; 2^o le droit de la guerre ; 3^o le droit de légitime défense.

9. Dans quels cas la société a-t-elle le droit de faire mourir?

C'est lorsque le maintien de l'ordre social le demande, soit pour empêcher certains malfaiteurs de continuer à nuire, soit pour terrifier ceux qui seraient portés à les imiter.

10. A qui est dévolu ce droit dans la société?

Il n'est dévolu qu'à l'autorité publique : personne ne peut de son autorité privée tuer un malfaiteur.

11. De qui l'autorité publique tient-elle le droit d'ôter la vie aux criminels?

De Dieu lui-même, seul maître de la vie et de la mort, et dont l'autorité publique représente la justice au sein de la société.

12. Qu'est-ce que la guerre?

C'est le rétablissement par les armes de l'ordre public violé.

Tantôt la guerre a pour but de défendre la patrie contre l'injuste invasion de l'ennemi, et alors elle est *défensive* ; tantôt, par une invasion chez l'ennemi, elle a pour but d'obtenir de lui compensation ou de venger une injure, et alors elle est *offensive*.

13. Quel est le devoir du soldat relativement au cinquième commandement?

Si la guerre est juste, le soldat a le droit et le devoir de tuer l'ennemi, mais en ayant soin d'épargner les personnes qui ne prennent point part à la guerre. Si la guerre est évidemment injuste, il n'a point ce droit. S'il y a doute sur la justice de la guerre et qu'il soit déjà engagé sous les drapeaux ou qu'il y soit appelé par la loi, il doit obéir à ses chefs ; mais, dans ce cas, il ne pourrait prendre un engagement volontaire.

14. Que permet le droit de légitime défense?

Il permet de tuer un injuste agresseur, pour défendre sa propre vie ou celle du prochain.

15. Quelles conditions faut-il pour que ce droit soit exercé légitimement?

Il faut : 1^o que celui qui est attaqué injustement ne se propose pas la mort de l'agresseur, mais sa propre conservation ; 2^o qu'il

n'ait pas d'autres moyens de conserver sa vie ; 3^o qu'il n'ait recours à la force que dans l'acte de l'agression.

16. Est-il permis de tuer quelqu'un pour défendre sa réputation?

Non ; car elle peut être défendue autrement que par le meurtre, qui d'ailleurs ne saurait établir l'honorabilité du meurtrier.

17. Est-il permis de défendre le prochain contre un injuste agresseur?

C'est un acte de charité de défendre ainsi son prochain ; mais on n'y est pas tenu, à moins qu'on n'ait mission de veiller à la sécurité publique, ou que celui qui est attaqué ne soit utile au bien public ou qu'il ne soit notre proche parent.

2. Le suicide.

18. Qu'est-ce que le suicide?

C'est l'acte par lequel on se donne volontairement la mort.

19. Le suicide est-il un grand crime?

Oui : 1^o parce qu'il est contraire à l'inclination de la nature et à la charité qu'on se doit à soi-même ; 2^o parce qu'il blesse la société, soit par le scandale qui en dérive, soit par la perte qu'on lui fait subir de l'un de ses membres ; 3^o parce que surtout il est une injustice contre Dieu, à qui notre vie appartient essentiellement, et qui a seul le droit d'en disposer.

20. Quelle peine l'Église inflige-t-elle au suicidé?

Elle le prive de la sépulture ecclésiastique, à moins qu'il ne soit constaté qu'il avait perdu la raison, ou à moins que la chose ne soit douteuse.

21. Est-il permis de faire une action qui peut amener la mort?

Oui, mais à deux conditions : 1^o pourvu qu'en faisant cette action on n'ait pas l'intention directe d'amener la mort ; 2^o qu'on ait une très grave raison de faire cette action.

C'est ainsi qu'en certaines circonstances : épidémies, guerre, sauvetage, travaux périlleux nécessaires, on peut s'exposer à un péril de mort.

3. Le duel.

22. Qu'est-ce que le duel?

C'est un combat périlleux entre deux adversaires, en présence de témoins, après convention préalable sur le lieu, le temps et les armes, sous le prétexte de recevoir ou de donner réparation d'injures.

23. Le duel est-il permis?

Non, il est condamné : 1^o par la loi naturelle, qui défend de s'exposer, sans raison suffisante, au danger de perdre soi-même ou d'enlever à son semblable, soit la vie, soit l'intégrité de ses membres ; 2^o par le droit canon, qui frappe d'excommunication les duellistes, ainsi que leurs complices, et prive de la sépulture ecclésiastique les duellistes, s'ils succombent dans le combat.

24. Est-il permis de se battre, comme on dit, au premier sang?

Non : 1^o parce qu'il y a même alors très grand péril de blessure mortelle ; 2^o parce que ce genre de duel ouvre la voie aux duels fatals.

25. Les soldats sont-ils tenus d'obéir à leurs chefs qui leur imposeraient le duel?

Non, parce que les chefs n'ont pas le droit d'imposer un acte que réprouve la conscience.

26. Est-il permis de servir de témoin dans un duel?

Non ; c'est là une faute très grave. Le témoin est frappé d'excommunication, comme le duelliste lui-même.

4. Actes nuisibles à l'intégrité ou à la santé du corps.

27. Outre l'homicide, quels sont les actes défendus à l'égard du prochain?

Ce sont : 1^o les coups, les blessures et les mauvais traitements, hors le cas de légitime défense ; 2^o la fabrication et la vente d'aliments ou de boissons funestes à la santé ; 3^o la séquestration, à moins qu'il ne s'agisse d'un malfaiteur qu'on doit tenir enfermé pour le livrer à la force publique.

28. Outre le suicide, quels sont les actes défendus à l'égard de soi-même?

Ce sont : 1^o la mutilation d'un membre, d'un organe, à moins que son amputation ne soit nécessaire à la conservation de tout le corps ; 2^o les privations, les excès de travail, non justifiés par une raison supérieure ; 3^o les mortifications immodérées, qui débiliteraient le corps au point de rendre impossible ou difficile l'accomplissement de nos devoirs.

5. Péchés qui conduisent à l'homicide.

29. Le cinquième commandement ne défend-il que les actes qui tendent de leur nature à détruire la vie du corps?

Il défend aussi tous les péchés qui sont les causes de ces actes.

30. Quels sont les péchés qui conduisent à l'homicide proprement dit?

Ce sont tous les péchés contraires à la charité fraternelle, savoir : la haine, le désir de vengeance, la colère, la discorde, avec les injures et les querelles qui s'ensuivent ¹.

31. Quels sont les péchés qui conduisent au suicide?

Ce sont : 1^o l'oubli des vérités de la foi et le manque de confiance en Dieu ; 2^o le manque de résignation dans le malheur ; 3^o certains vices, comme la luxure et la gourmandise, qui ruinent la santé et abrègent la vie.

CHAPITRE XVIII

SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS

Tu ne commettras point d'adultère.

Tu ne désireras point la femme de ton prochain.

Luxurieux point ne seras
De corps ni de consentement.

L'œuvre de chair ne désireras
Qu'en mariage seulement.

Objet de ces commandements.

1. Quel devoir imposent ces commandements?

En tant qu'affirmatifs, ils imposent le devoir de pratiquer la vertu de chasteté, et, en tant que négatifs, ils défendent tous les péchés contraires à cette vertu.

2. Que nous défendent encore le sixième et le neuvième commandement de Dieu?

Ils nous défendent tout ce qui peut donner occasion aux péchés d'impureté.

1. La vertu de chasteté.

3. Qu'est-ce que la chasteté?

La *chasteté* est la vertu qui nous porte à nous abstenir des plaisirs illicites de la chair.

¹ Voir Chap. VII, *Péchés contre la charité fraternelle*, p. 159.